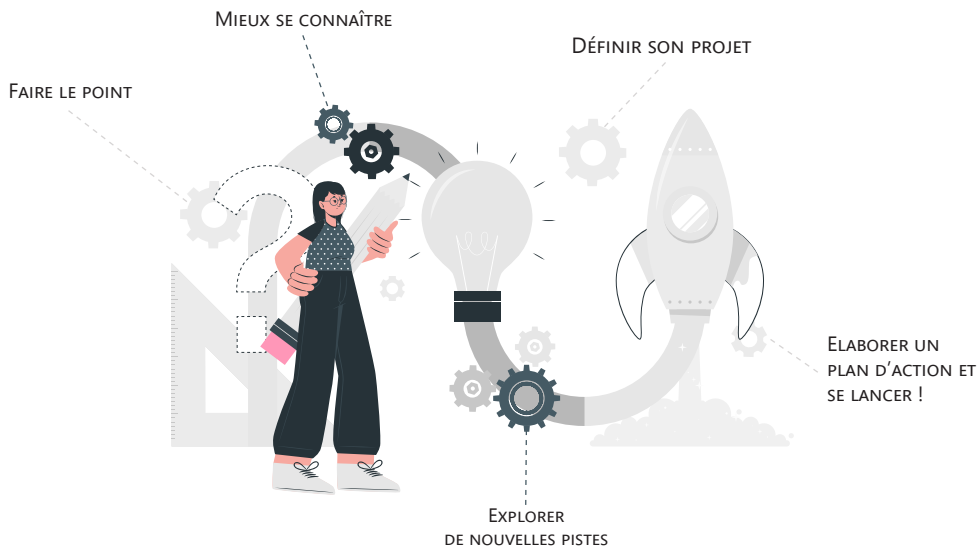




# LE BILAN DE COMPETENCES

Un temps dédié à sa carrière pour prendre son avenir en main !



*Ne pas jeter sur la voie publique*



CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

05 56 01 31 70  
accueil@insup.org

**MON  
COMPTE  
FORMATION**

OU CHOISISSEZ DIRECTEMENT  
VOTRE CENTRE INSUP SUR

[moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)

## LES ETAPES DE LA DÉMARCHE

Le Bilan de compétences se décline en entretiens réguliers de 2 à 3 heures, réalisables pendant ou hors temps de travail, en présentiel comme à distance. Découpée en 3 phases, cette prestation peut comprendre jusqu'à 24 heures d'accompagnement maximum, réparties sur 12 semaines.

### PHASE PRÉLIMINAIRE

- Présentation du Bilan de compétences (déroulement, méthodes et techniques mises en oeuvre)
- Identification des attentes, des besoins et des objectifs
- Confirmation de votre engagement

### PHASE D'INVESTIGATION

- Analyse du parcours personnel et professionnel
- Cartographie des compétences, aspirations, aptitudes et valeurs professionnelles
- Exploration de l'environnement socio-économique, des filières métiers et des formations
- Divers scénarii de projection professionnelle

### PHASE DE CONCLUSION

- Validation du projet professionnel et personnel
- Elaboration d'un plan d'action concret
- Suivi de 6 à 9 mois après la fin de l'accompagnement

## CONDITIONS ET FINANCEMENTS

Plusieurs pistes de financements possibles selon votre statut.

### JE SUIS EN RECHERCHE D'EMPLOI

J'ai un Compte Personnel de Formation (CPF) :

→ j'utilise les droits à la formation que j'ai cumulé.

Je n'ai pas de CPF ou pas suffisamment cumulé de

→ droits : je me rapproche de mon conseiller emploi.

### JE SUIS SALARIÉ(E)

J'ai un Compte Personnel de Formation (CPF) :

→ j'utilise les droits à la formation que j'ai cumulé.

Je n'ai pas suffisamment cumulé de droits :

- Je me rapproche de mon employeur (Plan de formation entreprise)
- Je complète avec mes fonds propres